

Viols : le succès des centres de prise en charge

« En tant qu'infirmière urgentiste, on en entend déjà beaucoup. Mais ici, on a vraiment des tordus... »
Évelyne ELOYE

900 victimes de viol devraient être passées par un des trois centres au cours de l'année pilote.

C'est un chiffre qui dérange : l'accueil de victimes de viols dans les centres pilotes de prise en charge va largement au-delà des prévisions.

● **Emmanuel HUET**

Urgences du CHU de la clinique des Bruyères, à Liège. Dans un couloir, une porte sécurisée nécessite un badge électronique pour y accéder.

Derrière cette porte, trois divans, une décoration sommaire qui traduit la volonté de s'éloigner de l'ambiance médicale du lieu. Une machine à café, quelques friandises mises à disposition, une télévision...

Les personnes qui passent la première fois cette porte, majoritairement des femmes, arrivent généralement dans un état psychologique et physique inquiétant.

Une porte donne sur une salle de douche. L'autre sur une salle médicalisée « pour faire les prélèvements », détaille Évelyne Eloye, infirmière...

Le 10 novembre 2017, une initiative fédérale a permis la mise en place des trois CVPS (centres de prises en charge pour les victimes de violences sexuelles) en Belgique : à Gand, Bruxelles et Liège.

Initialement, le projet lancé par la secrétaire d'État Zuhair De mir avait prévu d'accueillir 600 victimes durant l'année pilote.

Fin mai, 516 victimes s'étaient présentées dans l'un des trois CVPS. La secrétaire d'État estime ainsi que plus de 900 victimes auront poussé la porte d'un centre d'ici novembre. En réponse à une question parlementaire, elle a aussi confirmé sa volonté d'ouvrir trois centres supplémentaires.

Virginie Bay, infirmière chef de services en charge du projet pour Liège, confirme la fréquentation surprenante du centre. « L'objectif était d'accueillir une centaine de victimes au cours de la première année. Ce chiffre a été atteint en moins de 6 mois. » Actuellement, 180 victimes de violences sexuelles sont passées par le CVPS de Liège. Au rythme des fréquentations, le cap des 230 visites sera atteint au terme de l'année pilote.

Clairement, la mise en place du centre a permis à de très nombreuses femmes de se manifester. L'objectif avait été fixé en fonction du nombre de plaintes déposées annuellement à la zone de police de Liège : environ 100.

L'infrastructure semble donc mettre en confiance les victimes. L'avantage du service, c'est une prise en charge intégrale de la victime dans un environnement neutre : en dehors de l'en-

fer d'une salle d'attente des urgences ou d'un commissariat de police surchauffé. Sur place, les victimes sont écoutées 24 h/24, elles sont soignées, les prélèvements ADN peuvent être effectués et les policiers - en civil, cela a son importance - viennent y prendre les dépositions. Le parcours du combattant, qui suivait le viol, était une étape douloureuse supplémentaire. « Avant, elles se présentaient essentiellement aux services de police et dans les commissariats de quartier. On contactait le magistrat et on conduisait les victimes chez un médecin légiste. »

Certains hôpitaux - pas tous - disposaient aussi d'un « SAS », un « set d'agression sexuelle ». Preuve que le système ne convainquait pas, l'hôpital liégeois n'utilisait pas plus d'une dizaine de kits par an.

Désormais, le CVPS offre une perspective plus humaine à ces personnes en détresse absolue. « On souhaite offrir à la victime un cocon où elle peut se poser, souffler et avancer dans les différentes démarches à son propre rythme, en confiance avec l'infirmière. La prise en charge peut durer 6 à 8 heures. Certaines veulent aussi que ça aille vite... » Alors que d'autres ont d'abord besoin de souffler, de comprendre ce qui s'est passé, de se confier... ■

« On veut mettre la victime dans un cocon. La prise en charge peut durer 6 à 8 heures. Certaines veulent aussi que ça aille vite... » **Virginie BAY, infirmière-chef de service**

« Ça peut arriver à n'importe qui, n'importe quand »

Toutes les victimes ne déposent pas plainte ou n'acceptent pas que l'on effectue – tout ou en partie – les différents prélèvements qui permettraient de confondre ultérieurement l'auteur du viol. « Il y a celles qui ont peur, qui sont incapables de prendre une décision à ce moment », analyse Virginie Baÿ, infirmière-chef de service.

La majorité des victimes sont des femmes mais le centre a aussi été confronté à des mineurs d'âge, des hommes. Même une dame proche des 80 ans s'est présentée au ser-

vice.

Pas de profil typique

Une constatation : il n'y a pas de profil pour les victimes. « On pensait qu'on aurait pu déterminer des profils, mais non, assure l'infirmière. Il faut prendre garde aux préjugés. Ça peut arriver à n'importe qui, n'importe quand. La jeune dame en minijupe, affriolante, et dans une soirée, ce n'est pas le cas typique. » Le milieu de la prostitution ? « Non, pas spécialement. »

Au-delà de la prise en charge

le jour où la victime se présente au CVPS, le centre prolonge son service à J+1, J+3 et J+7 en appelant la victime. Et elle la recontacte à un mois, cinq mois et dix mois après la visite pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres questions.

Y a-t-il des victimes qui s'extirpent plus facilement de cette situation ?

« C'est multifactoriel. Ça dépend des mentalités, du milieu dans lequel elles évoluent. Ce n'est pas toujours facile de dire à la famille qu'on a été violée. » ■

E.H.

VITE DIT

Trois centres pilotes

En novembre 2017, trois centres ont été créés dans le cadre du projet pilote : à Liège, Bruxelles et Gand

Trois nouveaux en 2019

La secrétaire d'État

envisage de créer trois nouveaux centres en 2019.

516 victimes

Entre novembre 2017 et mai 2018, 516 victimes sont passées dans un des trois centres : 263 à Bruxelles, 138 à Gand, 115 à Liège (chiffre actuel de 180). La perspective prévoit 900 victimes d'ici novembre.

9,4/10 de satisfaction

42 % des victimes ont rempli une enquête de satisfaction. Pour l'accompagnement infirmier, la note attribuée est de 9,4/10 ; l'accueil de la police : 8,74 et 8,83 pour l'audition. Les victimes estiment aussi que le soutien du CVPS les aidera à se rétablir (note de 7,78)

Les victimes disent « merci »

C'est sur base volontaire qu'Evelyn Eloye a rejoint le projet-pilote. À l'hôpital des Bruyères, il mobilise 5,6 équivalents temps plein infirmiers et un ETP psychologue. Pour éviter une charge affective trop importante, les infirmières – ce sont toutes des femmes – ne dédient que 40 % de leur temps au CVPS. « C'est rarement des histoires heureuses qu'on entend ici, grimace l'infirmière. Mais on n'a pas le même contact qu'aux urgences. Ici, les victimes sortent en nous disant "merci". »

Elle le confirme, au début de l'expérience, « les premières se-

maines ont été difficiles. Dans le salon, c'est magique : les langues se délient. En tant qu'infirmière urgentiste, on en entend déjà beaucoup. Mais ici, on a vraiment entendu des histoires tordues... »

L'expérience est enrichissante « mais je ne saurais pas faire ça à temps plein. Il faut s'aérer la tête. »

Généralement, les premières inquiétudes des victimes sont liées au risque de contracter une MST, pas forcément une grossesse. Dans la foulée, un traitement préventif est administré. « Le traitement antibiotique est difficile à digérer. Il y a

une dizaine de médicaments à avaler. »

Lors de notre visite aux Bruyères, deux policiers sortaient justement du salon. Un frigo box sous la main, ils étaient venus rechercher des prélèvements effectués sur une victime. Si l'accompagnement immédiat s'est largement humanisé au travers de ce projet-pilote, la suite reste parfois plus chaotique. Ce jour-là, les policiers emmenaient des échantillons pour des faits commis en avril. « En juillet, la police est venue retirer des prélèvements de décembre. » ■

E.H.